



Assurance habitation, pack jardin

Par leahanae, le 25/08/2015 à 11:31

Bonjour,

Suite à une tempête le trampoline de mes filles c'est vrillé.

Mon assurance pour laquelle je souscris depuis 2006 me dit "madame vous avez pas l'option pack jardin"

Je lui demande si cette option existait en 2006. On me répond non mais vous devez voir un conseiller tous les ans. C'est une erreur que personne soit passé vous voir pour vous en informer.

Pas de possibilité de souscrire à cette option pour rembourser mon trampoline car il faut souscrire avant le dégât.

Cela fait 2 fois que je demande 2 fois qu'il y a une clause nouvelle.

Est ce qu'il y a moyen de faire quelque chose pour mon trampoline?